

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal latéral à la Marne	Bassin d'alimentation de la station de condé/Marne	Annexe		48.26	48.26	Condé-sur-Marne

Date et durée des travaux :

Les travaux seront réalisés en juillet 2023.

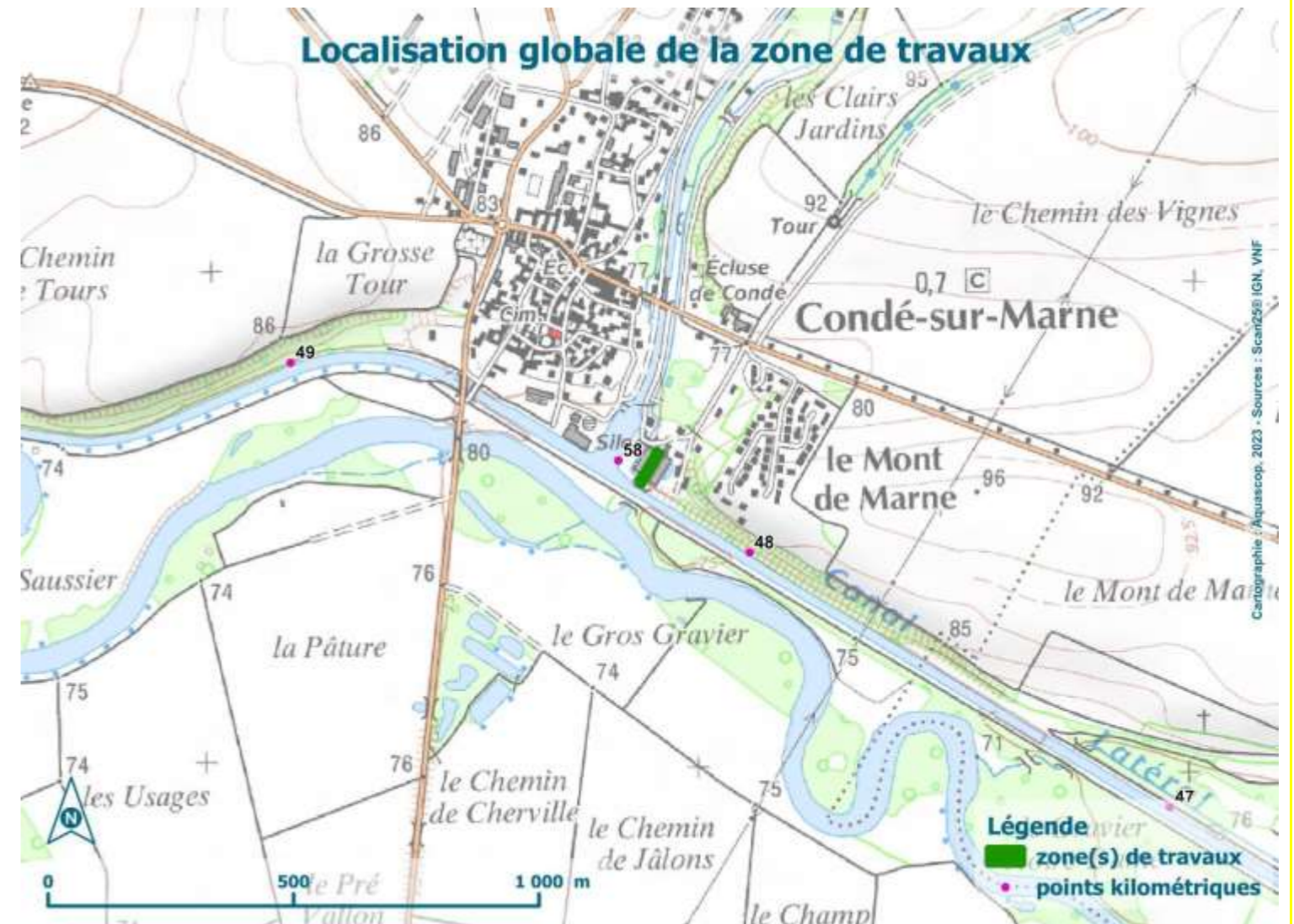
Techniques employées pour le dragage :

Le curage sera réalisé à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
450	2023-CLM-Bassin Condé	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 14/02/2023.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
x
x

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
PPRI Châlons-en-Champagne - Secteurs amont de la CAC, CAC et aval de la CAC (approuvé le 01/07/2011)
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR130B-F6104200	ruisseau d'isse	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	moyen
FRHR503	canal latéral à la Marne	Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2015	Bon potentiel en 2015	mauvais	bon
FRHR511	canal de l'Aisne à la Marne	Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2015	Bon potentiel en 2015	inconnu	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Il n'existe pas de données du le canal latéral à la Marne.

Le peuplement en place dans le canal est un peuplement de seconde catégorie piscicole, avec comme espèces principales l'anguille, le gardon et la perche, et comme espèces secondaires les brèmes, le brochet, le rotengle et la tanche (communication FDPMA51 en 2022).

Type de berges :

Le fond du bassin est bétonné. En rive gauche, les berges sont entièrement constituées de pierres de taille ; en rive droite, il s'agit d'un bajoyer en pierre de taille. Une rampe en béton est présente en bout de bassin.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le canal latéral à la Marne n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatif aux frayères. Compte-tenu de la nature du site, la présence de frayères est peu probable.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Bassin d'alimentation de la station de condé/Marne	Écologie	ZPS (<i>Zone de protection spéciale</i>)	Non	
		ZNIEFF 2 (<i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i>)	Oui	210008896 - VALLEE DE LA MARNE DE VITRY-LE-FRANCOIS A EPERNAY
		ZNIEFF 1 (<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i>)	Oui	210008986 - COURS DE LA MARNE, NOUES, PRAIRIES, GRAVIERES ET BOISEMENTS DE CONDE-SUR-MARNE A VRAUX
		ZICO (<i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i>)	Non	
		SIC (<i>Site d'intérêt communautaire</i>)	Non	
		APB (<i>Arrêtés de protection de biotope</i>)	Non	
		Ramsar (<i>zone humide d'importance internationale</i>)	Non	
		RNCFS (<i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i>)	Non	
		CEN (<i>conservatoire d'espaces naturels</i>)	Non	
		CDL (<i>Conservatoire du Littoral</i>)	Non	
		PN (<i>Parc national</i>)	Non	
		PNR (<i>Parc naturel régional</i>)	Non	
		RNN (<i>réserve naturelle nationale</i>)	Non	
		RNR (<i>réserve naturelle régionale</i>)	Non	
		RB (<i>réserve de biosphère</i>)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) et brochet pourraient être présents.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Bassin d'alimentation de la station de condé/Marne	non	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site pourrait présenter une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de son inclusion dans des zones d'intérêt écologique (ZNIEFF). Cependant, il s'agit d'un bassin d'alimentation bétonné. Le site présente donc une faible sensibilité environnementale.

La vallée du cours moyen de la Marne regroupe une mosaïque de groupements végétaux très intéressants, dont certains sont à l'annexe 1 de la directive Habitats faune flore : boisements alluviaux inondables, boisements marécageux, prairies inondables, mégaphorbiaies, magnocariçaies et roselières, groupements aquatiques. La flore aquatique comprend de nombreuses espèces menacées en région. L'intérêt faunistique est grand, avec la présence d'odonates, de papillons, de poissons et d'oiseaux d'eau.

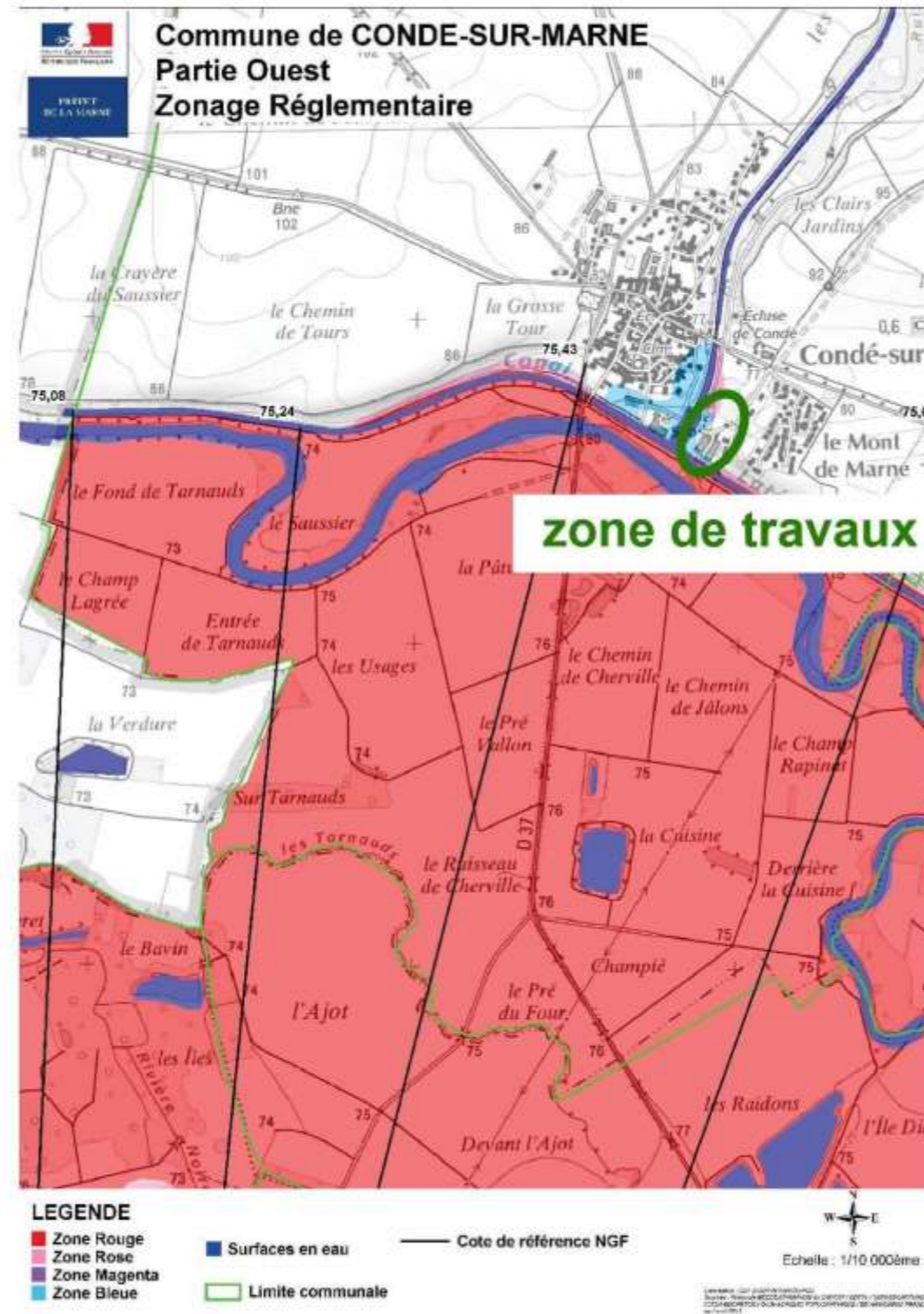
La vallée de la Marne de Condé-sur-Marne à Vraux - encore en relativement bon état mais menacée par la mise en culture des prairies naturelles - présente des milieux aquatiques de grande qualité, ainsi que quelques prairies naturelles relictuelles et des milieux marécageux. L'intérêt de la ZNIEFF concerne la flore liée aux milieux humides, l'avifaune ainsi que la faune entomologique.

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet.

Concernant l'avifaune, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours). La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra également être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

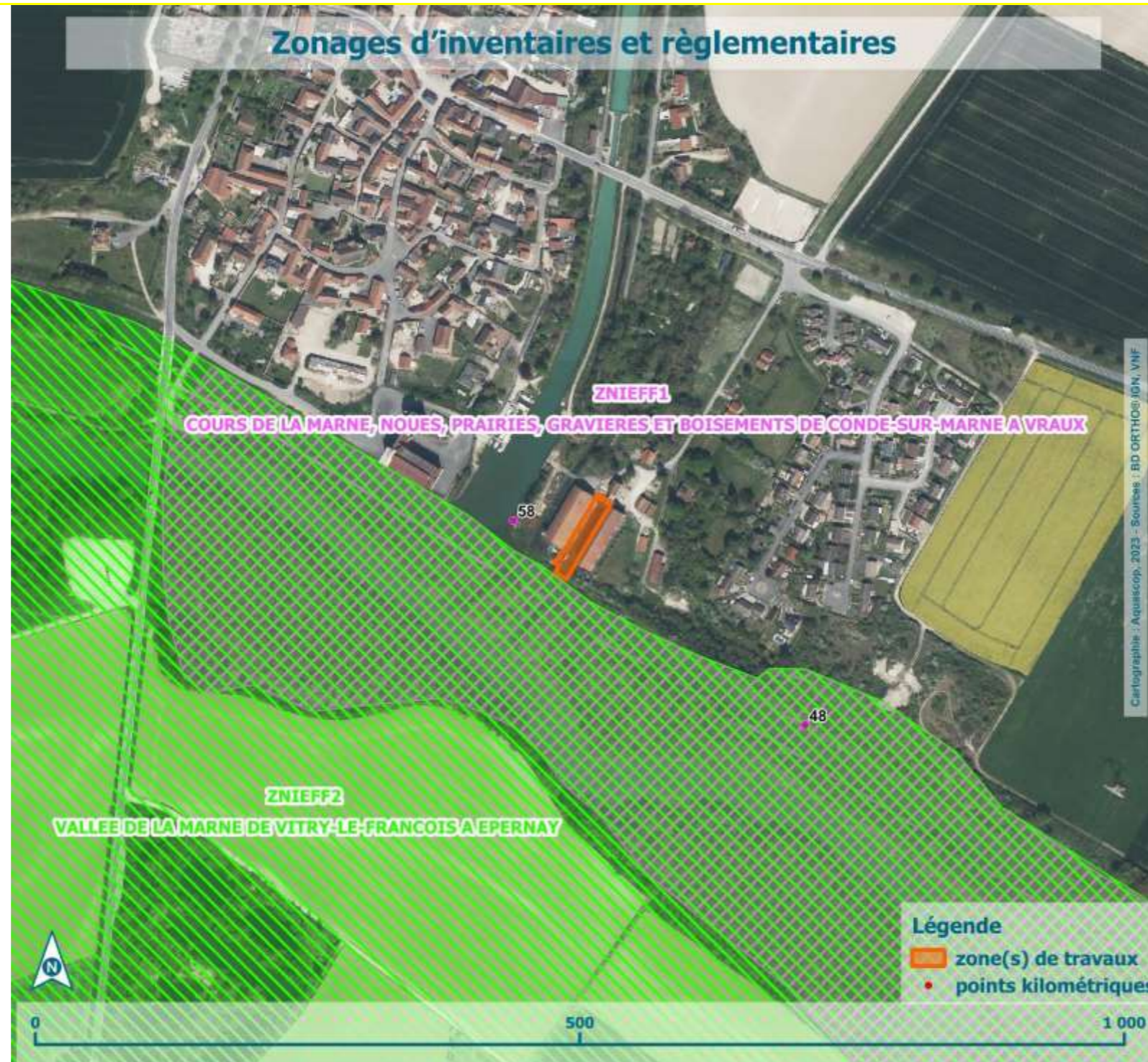
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régalage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m ³)
450

Localisation du site :

Les sédiments seront pris en charge sur le site Maizy par la société CDES.
 Le site est un ancien site industriel (sucrierie). Le projet de réhabilitation prévoit le comblement d'un ancien bassin afin de réaliser des aménagements paysagers pour le gibier.
 L'autorisation de stockage a été accordée par le Préfet de l'Aisne le 16 septembre 2014